

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN 2024-15 du 17/08/2024 au 02/09/2024

AN05120240902590

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Centre de gestion de la Marne : <https://51.cdgplus.fr/l-emploi/arretes/>.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 2 septembre 2024



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512006000535 06001	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Assistant éducatif petite enfance (h/f)	Recrutement sur un autre grade	CCAS DE VITRY LE FRANCOIS	16/08/2024	05120200702976
V0512104002774 24001	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Assistant éducatif petite enfance (h/f)	Absence de candidature adaptée	CCAS DE VITRY LE FRANCOIS	16/08/2024	05120210503923
V0512310012157 71001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Adjoint Administratif	La date de recrutement a changé	SERMAIZE-LES-BAINS	23/08/2024	05120231016526